

## L'ABOLITION DU CONCORDAT EN FRANCE

### Est-elle désirable ?

**T**ROIS classes d'hommes en France désirent, pour des motifs bien différents, que le Concordat soit dénoncé, le budget des cultes supprimé. Les partisans de l'extrême gauche le réclament parce que, disent-ils, l'honneur et les principes du régime obligent à rompre tout lien avec l'Eglise.

“ Les républicains ne se laisseront pas détourner de leur but, qui est d'en finir d'abord avec les congrégations, ensuite avec l'Eglise.

“ Tout leur effort est en ce moment dirigé contre les congrégations. Les demandes d'autorisation vont venir, et aussi l'abrogation de la loi Falloux. Il faut arriver à ce double résultat : le refus des autorisations et la fin de l'enseignement clérical.

“ L'Eglise aura son tour, qui viendra plus vite qu'elle ne le désire. La dénonciation du Concordat, préparée dès maintenant par la commission compétente, sera prête pour la solution quand la Chambre aura vidé la question congréganiste.

“ Après le moine, le prêtre ”, écrivions-nous un jour. Nous tenons le moine, pour l'instant. Le prêtre ne perdra rien pour attendre.”

Les antirépublicains le veulent, espérant par là mieux servir la cause de leur parti et asseoir sur les ruines de la république, soit la monarchie, soit l'empire césarien.

Bon nombre de catholiques, énervés par la durée de l'épreuve, découragés de l'inutilité de leurs efforts dans la lutte contre les gouvernements sectaires qui, depuis quelques années, se succèdent en France, dégoûtés de leur manque de sincérité et de bonne foi, considèrent le Concordat comme un obstacle véritable à la liberté de l'Eglise et font des vœux,